

Commune de Waimès

Location par adjudication publique du droit de chasse dans la forêt communale
de Waimès en 2 lots

Le 19/02/2024

À 11h00

Lieu : Salle du Conseil communal, Place Baudouin, 1 à 4950 WAIMES

La commune de Waimès procèdera à la location publique du droit de chasse précité pour un terme de 6 ans prenant cours le 01/03/2024 et se terminant le 28/02/2030, aux clauses et conditions du cahier des charges pour la location par adjudication publique du droit de chasse en forêt communale de Waimès approuvé par le Conseil communal de Waimès le 25/01/2024.

Tout lot non adjugé à l'issue de cette séance d'adjudication publique du droit de chasse par soumissions, sera remis en location, aux mêmes clauses et conditions lors d'une seconde séance d'adjudication publique du droit de chasse par soumissions.

Cette seconde séance aura lieu le 26/02/2024 à 11h00 à l'endroit suivant : Administration communale de Waimès, 1 à 4950 WAIMES.

On peut prendre connaissance du cahier des charges et des conditions de participation à l'adjudication du droit de chasse dans les bureaux de la commune de Waimès auprès de Monsieur Olivier GAZON (tél : 080/689 179 ou finances@waimès.be).

Pour la visite des lots s'adresser au Brigadier ou Préposé forestier du Département de la Nature et des Forêts dont les coordonnées figurent au descriptif des lots (Annexe II).

Par le Collège,

Le Directeur général,

Raphaël GREGOIRE



Le Bourgmestre,

Daniel STOFFELS